



Bureau coordonnateur
La trottinette carottée

Guide pour la rédaction de votre programme éducatif

Un programme éducatif est un document qui présente les grandes orientations de l'intervention éducative offerte par la RSG. Les orientations de votre programme éducatif doivent tenir compte des prescriptions de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*¹ et du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*². L'art. 5 de la Loi spécifie que vous devez appliquer un programme éducatif comportant des activités qui ont pour but de favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne, de l'amener progressivement à s'adapter à la vie en collectivité et de s'y intégrer harmonieusement, ainsi que de favoriser la réussite éducative de l'enfant en facilitant sa transition vers l'école. De plus, la Loi prévoit que le programme éducatif comprenne des services pour promouvoir le développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive la santé et le bien-être de l'enfant.

Dans un programme éducatif, la mission du service de garde est décrite ainsi que les valeurs véhiculées par la RSG dans l'ensemble des activités (par exemple, le respect de l'enfant et de son rythme de développement). Les grandes orientations comportent aussi les objectifs visés par le programme d'activités et une description des fondements théoriques, ainsi que les principes de base du *Programme éducatif des services de garde du Québec* qui contribuent à définir les valeurs et les approches qui seront privilégiées et guideront vos interventions, tels que les fondements de la théorie de l'attachement et de l'approche écologique. N'oubliez pas de décrire les bénéfices de l'apprentissage en contexte multiâge, qui est la spécificité de notre mode de garde!

Le programme éducatif de votre service de garde doit être un cadre de référence pour vous et un outil d'information pour les parents que vous devez rendre accessible sans frais. Il devrait contenir suffisamment d'informations pour guider l'élaboration du programme d'activités et la planification hebdomadaire. Il devra aussi vous permettre d'appliquer le processus de l'intervention éducative, soit l'observation, la planification et l'organisation, l'action éducative, ainsi que la réflexion et la rétroaction.

Votre programme éducatif doit être le fruit d'une réflexion approfondie et non de documents déjà existants! Il doit être personnalisé et spécifier les moyens, les méthodes et le matériel éducatif qui seront utilisés au quotidien auprès de tous les enfants inscrits dans votre service de garde.

¹ *Loi sur les services éducatifs à l'enfance* : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-4.1.1>

² *Règlement sur les SGEE* : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/S-4.1.1,%20r.%202>

1- Votre programme éducatif devrait inclure les moyens, les méthodes et le matériel éducatif que vous utiliserez dans le but de :

- ✓ Favoriser les interactions positives entre les personnes qui appliquent le programme éducatif et les enfants;
- ✓ Favoriser le sentiment de sécurité affective des enfants;
- ✓ Organiser la vie en collectivité en instaurant un climat positif au sein du groupe;
- ✓ Organiser les lieux et le matériel de manière à soutenir les apprentissages et le développement global des enfants;
- ✓ Favoriser entre les parents, les prestataires de services et les personnes qui appliquent le programme éducatif une communication continue et des interactions constructives centrées sur les enfants et leur développement;
- ✓ Promouvoir les expériences initiées par les enfants et soutenues par les personnes appliquant le programme éducatif;
- ✓ Encourager l'exploration, la curiosité, le jeu libre et le jeu amorcé par les enfants;
- ✓ Soutenir le jeu actif et limiter les activités sédentaires;
- ✓ Favoriser les expériences qui soutiennent le développement de saines habitudes alimentaires et les apprentissages qui en découlent.

2- Votre programme d'activités doit permettre à l'enfant de vivre des expériences variées adaptées à l'âge des enfants et qui vise à soutenir les apprentissages dans les 4 domaines de développement suivants : (spécifier les moyens, les méthodes et le matériel éducatif qui seront utilisés au quotidien)

- ✓ Le domaine physique et moteur, comprenant : la motricité fine, le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités, le développement des 5 sens soit la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût.
- ✓ Le domaine cognitif, comprenant : l'attention, la mémoire, la fonction symbolique, la capacité à catégoriser et à conceptualiser, le raisonnement, l'éveil aux mathématiques et aux sciences.
- ✓ Le domaine langagier, comprenant : le langage prélinguistique, le langage oral, l'éveil à la lecture et à l'écriture, le développement graphique.
- ✓ Le domaine social et affectif comprenant : la confiance en soi, l'estime de soi, l'autonomie, la construction de l'identité, les compétences émotionnelles et sociales.

3- L'élaboration du programme d'activités et la planification hebdomadaire devraient inclure :

- ✓ L'horaire des différents moments de vie de la journée de votre service de garde.